

Compte-rendu du Conseil Municipal du 21 Avril 2011

Tenu à la Mairie à 20h30

Sont présents :

Monsieur Jean-Pierre CHAMPION, Maire, Mesdames et Messieurs, Nathalie HAUTOIS, Annie NESME, Elisabeth PASSOT, Didier REY, Serge BURNICHON, Renaud DROUY, Ludovic FARINET, Nathalie VERNUS PROST, Marie-Jo ANGLADA PATRIARCA, Michel AUBRUN, Jocelyne ROLLET.

Excusés : Messieurs Franck CALAS, Thierry CHABANON, Jean DAVID

Le Maire, Jean-Pierre CHAMPION déclare ouverte la séance du Conseil Municipal
Secrétaire de séance élue : Mme Annie NESME.

Le compte-rendu du conseil du 24 Mars dernier est lu par Monsieur le Maire, approuvé et validé par l'ensemble des conseillers présents.

Puis, selon l'ordre du jour :

I/ ONF : validation du programme des travaux 2011

Monsieur le Maire présente le programme de l'ONF pour l'entretien des bois dont le montant s'élève à 2699 euros HT dont 444 euros de frais de garderie des coupes.
Autorisation est donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention avec l'ONF.

II/ Vote des taux d'impositions 2011

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état n°1259 des taux d'imposition de 2011 par rapport aux taux départementaux et nationaux. Considérant que le budget s'équilibre du fait de l'augmentation des bases de calcul, il propose le maintien des taux actuels.
Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour cette année. Ils resteront donc à : 12.10% pour la taxe d'habitation, 14.75% pour la taxe foncière des propriétés bâties et 41.26% pour la taxe foncière des propriétés non bâties.

III/ Vote du budget primitif

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors de la séance du 24 février dernier il avait été décidé de fixer les montants des subventions allouées pour 2011 dont le détail sera annexé dans le budget primitif.

Il présente les lignes du budget de fonctionnement ajustées suite aux informations complémentaires reçues ainsi que la section d'investissements dont les orientations budgétaires déjà présentées lors de la dernière séance ont été intégrées dans le budget primitif 2011. Les principaux investissements retenus sont les suivants :

- réhabilitation du commerce
- travaux de voirie
- révision du PLU
- participation à l'aménagement des sanitaires de l'école de Peyzieux sur Saône
- provision pour le projet du nouveau groupe scolaire

- Aménagement d'une salle de classe à Peyzieux sur Saône
- sécurisation des écoles, des bois et du chemin de halage
- abri vélos vers l'école
- Continuité de l'agorespace
- Nomination et numérotation des rues
- Achats de matériel divers : jeux d'enfants, matériel voirie, mobilier salle des fêtes et bibliothèque
- Réhabilitation intérieure du pigeonnier

Il demande aux membres du conseil de se prononcer sur le vote du budget primitif 2011 qui se détaille ainsi qu'il suit :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	466 766 € (dont 10 983 € imprévues)	466 766 €	
Reste à réaliser	233 257 €	58 279 €	- 174 978 €
Investissement	379 254 € (dont 11 000 € imprévues)	554 232 €	+ 174 978 €

Le budget 2011 est voté à l'unanimité.

IV/ Remboursement d'achats divers pour la journée du développement durable

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Madame Nathalie VERNUS-PROST, chargée de l'organisation de la journée du développement durable qui s'est déroulée le 2 avril 2011, a effectué quelques achats de produits nécessaires pour cette manifestation. Le montant de la dépense comprenant des produits biologiques (boisson, biscuits, gobelets,...) s'élève à 74.79 € Monsieur le Maire demande de se prononcer sur la prise en charge de ces achats ainsi que le remboursement de cette somme à Madame Nathalie VERNUS-PROST.

Madame Nathalie VERNUS-PROST étant concernée par cette délibération, n'a pas pris part au vote.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte de prendre en charge ces achats de produits nécessaires à l'organisation de cette journée et décide de rembourser la somme de 74.79 € à Madame Nathalie VERNUS-PROST dont les crédits sont inscrits au compte 6232 du budget.

V/ marché travaux voirie 2011

Monsieur Serge BURNICHON fait un rappel des travaux nécessaires de réaliser et présente l'estimation des travaux retenus par la commission. Ils porteront sur la réfection de la VC3 dans un premier temps et ensuite des aménagements sur le secteur de port de Mûre. Monsieur le Maire demande l'autorisation pour lancer l'appel d'offres de ces travaux. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à lancer le marché pour ces travaux de voirie 2011.

VI/ Rapport des commissions

Urbanisme : une réunion avec les services associés à la révision du PLU a eu lieu pour présenter la première partie du diagnostic territorial réalisé par le cabinet d'urbanisme REALITES. Une nouvelle réunion est programmée pour la seconde partie qui portera sur l'environnement et l'architectural.

Développement durable : le matin du 2 Avril dernier, le nettoyage de la commune a réuni environ 30 bénévoles. Le spectacle de marionnettes joué par des enfants et des adultes bénévoles de la commune, accompagnés par la compagnie Syma que l'ensemble des membres du conseil remercie vivement, a eu un grand succès.
Lancement de la charte de l'environnement en juin ou septembre.

Ecoles et sport : Le président des boules a été contacté afin de concrétiser le projet de partenariat avec l'école pour une initiation à la boule lyonnaise.
Les travaux du city parc vont reprendre sous peu, reste à valider une date pour l'inauguration. Une présentation du city parc est prévue le 20 mai à 18h00, les jeunes du village seront invités.
138 enfants sont déjà inscrits pour la prochaine rentrée scolaire.
Le permis de construire du projet groupement scolaire a été déposé par l'architecte du SIVOS

Patrimoine, communication, animation : Balade des lavoirs organisée par l'association des Amis du Vieux Thoissey et son Canton aura lieu le dimanche 22 mai. Mogneneins compte deux lavoirs privés qui sont en cours de nettoyage. Ceux-ci font partie des circuits proposés. La journée du patrimoine caché aura lieu le 19 juin en collaboration avec la bibliothèque qui fera des lectures.

X/ Questions diverses

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur **Le Maire**, lève la séance à 23h00.
Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 19 mai 2011 à 20h30 à la Mairie

Le Maire,
Jean-Pierre CHAMPION

